



« Crédit entreprise : identifier les points-clés pour un projet réussi »

La certification RS6923 – « Crédit entreprise : Identifier les points clés pour un projet réussi », enregistrée au Répertoire Spécifique de France Compétences le 28 novembre 2024, est portée par CCI France. Elle est préparée dans le cadre de la formation « 5 jours pour entreprendre », le programme phare du réseau des CCI pour accompagner les créateurs d'entreprise.

Vous voulez lancer votre entreprise dans un avenir proche ? Mais, avant, vous voulez identifier toutes les facettes d'un projet entrepreneurial pour décider en connaissance de cause ? Vous voulez vous assurer de construire chaque étape dans les règles de l'art ? Vous voulez échanger avec d'autres entrepreneurs ? Cette formation est pour vous.

Cible

Toute personne ayant envie de créer une entreprise

Prérequis

Avoir envie d'entreprendre

Durée

- 5 jours
- Du lundi au vendredi
- De 9h à 12h30 et 13h30 à 17h

Tarif

750 € nets de taxes (finançables avec le Compte Personnel de Formation - CPF).

Contactez votre correspondant CCI pour tout autre financement.

Consultez nos [Conditions Générales de Vente](#)

Intervenants

- Un conseiller spécialisé en création/reprise d'entreprise de la CCIAMP.
- Un expert-comptable.

Objectifs

- Analyser vos capacités et aptitudes au regard des compétences attendues et de la posture d'un dirigeant.
- Identifier les contraintes et opportunités d'un projet entrepreneurial.
- Identifier les étapes, outils et ressources nécessaires à la construction d'un projet entrepreneurial.
- Evaluer les ressources nécessaires au projet entrepreneurial et identifier les méthodes de prévisions financières et de pilotage de l'activité.

Les points forts de la formation

- **Le décryptage actif :** étude de cas et échanges en collectif... de l'action et des échanges pour mieux comprendre.
- **L'échange entre pairs :** vous profiterez de la formation pour développer votre réseau professionnel avec les autres participants et les différents intervenants.
- **L'action :** vous développez vos compétences tout en posant les premières bases de votre projet de création d'entreprise.
- **Une certification de compétences** reconnue par l'Etat qui prouve l'engagement dans votre projet et votre volonté d'identifier toutes les facettes de votre projet entrepreneurial pour décider en connaissance de cause de « vous lancer ».
- **L'accompagnement post-formation en option :** vous pourrez, à l'issue de la formation, demander des formations complémentaires et/ou un accompagnement individuel pour approfondir votre projet, rédiger un business plan et lancer votre entreprise.

Moyens et outils pédagogiques

- Un accès à [CCI Business Builder](#) pour le travail personnel, plateforme pour vous aider dans la construction de votre projet d'entreprise. Vous y trouverez des ressources pédagogiques (guides, vidéos).
- Formation collective en présentiel.
- Pédagogie active, basée sur l'échange, l'analyse de pratiques et des mises en situation.

Contenu

Durant la formation, vous allez découvrir les méthodes et outils pour travailler efficacement sur les thèmes suivants :

1/ Découvrir votre profil entrepreneurial

- Clarifier vos motivations, valeurs, ambitions et ressources personnelles.
- Identifier vos points forts et vos lacunes face aux compétences clés d'un chef d'entreprise.
- Savoir de quels experts et professionnels vous entourer pour sécuriser votre projet.
- Adopter la posture entrepreneuriale : agilité, résilience et vision.

2/ Comprendre l'environnement de votre projet

- Décrypter les opportunités et contraintes de votre marché.
- Intégrer les enjeux sociaux et environnementaux (RSE, développement durable, inclusion, diversité, non-discrimination) pour un projet éthique et pérenne.
- Repérer les menaces et facteurs de réussite internes et externes (concurrence, réglementation, tendances du marché).

3/ Construire et modéliser votre projet

- Identifier les étapes nécessaires à la transformation de votre idée en projet exécutable.
- Utiliser les outils essentiels pour transformer une idée en un projet viable sur le marché (business model, proposition de valeur, différenciation) et construire un modèle économique cohérent.
- Définir vos objectifs commerciaux et les stratégies opérationnelles pour les atteindre.

4/ Donner vie à votre entreprise

- Identifier les moyens humains et matériels nécessaires et vérifier leur adéquation avec vos capacités financières.
- Déterminer votre seuil de rentabilité et maîtriser les bases financières (compte de résultat, plan de trésorerie, plan de financement, bilan, etc.).
- Choisir la forme juridique, le régime fiscal et social les plus adaptés à votre situation.
- Mettre en place vos indicateurs de pilotage pour suivre et ajuster la performance de votre future entreprise (tableaux de bord, indicateurs financiers et commerciaux).

Modalités d'évaluation

- Une **épreuve orale** de 8 à 10 minutes réalisée sur la base d'une simple idée ou sur le projet envisagé par le candidat, le principal étant que le candidat entrepreneur :
 - Démontre la cohérence Homme – projet.
 - Prouve qu'il a compris ce que recouvrait le métier de chef d'entreprise.
 - Expose sa compréhension de la posture entrepreneuriale, son positionnement par rapport à cette posture et son plan d'actions à mener pour disposer de l'ensemble des compétences nécessaires à la construction et au pilotage d'un projet entrepreneurial.
 - Explique en synthèse le contexte de marché dans lequel le projet pourrait se mettre en place en identifiant les potentiels enjeux sociaux du projet ainsi que les menaces et opportunités du marché.

- Une **épreuve écrite** qui consiste en une mise en situation fondée sur une étude de cas comportant trois parties d'une durée de deux heures :
 - Les méthodes, outils et cadre juridique adapté pour transformer une idée en projet entrepreneurial.
 - Les stratégies opérationnelles.
 - Les aspects financiers d'un projet entrepreneurial.

Les résultats au niveau national

- Un taux de satisfaction de 91%.
- 80% des entrepreneurs accompagnés mettent en œuvre leur projet.
- 2 fois plus d'entrepreneurs qui embauchent lorsqu'ils ont été accompagnés par un conseiller CCI.
- 23% ont un CA > à 50K€.
- Se sentir capable de lancer son projet, de le faire évoluer, d'accélérer sa mise en œuvre et, surtout, de développer de nouvelles compétences.
- +31% d'entrepreneurs qui déclarent avoir des revenus supérieurs à leur prévisionnel financier lorsqu'ils suivent cette formation.
- 76% des porteurs de projet obtiennent leur certification.



Calendrier

Pour connaître les dates des prochaines sessions de formation, contactez votre CCI au 04 91 39 34 34.



Lieux

- MARSEILLE 1^{er} - Palais de la Bourse - 9 La Canebière
- AIX EN PROVENCE 13100 – 11 cours Gambetta



Financement

Vous pouvez le financer avec votre CPF (Compte Personnel de Formation) :

- Contactez votre CCI pour procéder à la démarche ou bien
- Connectez-vous sur moncompteformation.gouv.fr

et saisissez dans la barre de recherche « **Création entreprise : identifier les points-clés pour un projet réussi** » puis indiquez la ville dans laquelle vous voulez suivre la formation.



Délais et modalités d'accès

Clôture des inscriptions et confirmation 11 jours ouvrés avant la date de début de la session sous réserve que les conditions de financement, de disponibilité, de place et d'évaluation des prérequis soient validées.



Accessibilité de personnes handicapées

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap.

Contactez votre expert CCI pour une analyse de vos besoins.



Contact

CCI AIX MARSEILLE PROVENCE

PALAIS DE LA BOURSE

9 La Canebière | 13001 MARSEILLE

Tel 04 91 39 34 34 | service.client@cciampp.com